

Lévis et Saint-Nicolas
Québec, Canada



Internationale
d'art miniature



Du 12 juin au
4 septembre
2011

INVITATION
AUX
ARTISTES

Presbytère Saint-Nicolas

CENTRE DE DIFFUSION DES ARTS ET DU PATRIMOINE

LA GALERIE

LOUISE-CARRIER

L'INTERNATIONALE D'ART MINIATURE

Du 12 juin au 4 septembre 2011

C'est avec grand plaisir que le comité organisateur vous invite à soumettre votre dossier pour la 6^e édition de l'Internationale d'art miniature. Sur la rive-sud, à quelques minutes de la ville de Québec, deux superbes lieux du patrimoine lévisien ouvriront leurs portes aux visiteurs à l'été 2011, pour faire découvrir des œuvres de petit format provenant d'artistes professionnels des quatre coins du globe.

5 000 \$ en bourses
seront partagées parmi les œuvres primées lors de l'exposition.

Les artistes qui désirent prendre part à l'événement doivent s'inscrire et faire parvenir leurs œuvres au plus tard **le 31 mars 2011.**

Deux lieux d'exposition :



PRESBYTÈRE SAINT-NICOLAS
1450, rue des Pionniers
Saint-Nicolas, Québec, Canada



GALERIE LOUISE-CARRIER
33, rue Wolfe
Lévis, Québec, Canada



www.artmini.com

CONDITIONS DE PARTICIPATION

1. Clientèle visée :

L'exposition est ouverte à l'artiste professionnel du domaine des arts visuels et des métiers d'arts qui crée lui-même des œuvres originales, uniques ou d'un nombre limité d'exemplaires. Les photographies ou les œuvres utilisant une technique assistée par informatique ne peuvent être présentées.

2. Dimension des œuvres :

Œuvre bi-dimensionnelle : mesure au maximum 75 cm carrés (12 pouces carrés) par exemple 7,5 cm X 10 cm ou 15 cm X 5 cm (3X4 pouces ou 2X6 pouces) ou plus petit. Le périmètre total de l'encadrement ne doit pas excéder 100 cm (40 pouces). Par exemple, 25 + 25 + 25 + 25 cm (10+10+10+10 pouces)

Œuvre tri-dimensionnelle : mesure au maximum de 7,5 cm x 7,5 cm x 10 cm (3 pouces x 3 pouces x 4 pouces) ou l'équivalent de 560 cm cubes (36 pouces cubes) incluant le socle ou le support.

3. Présentation des œuvres :

Chaque œuvre doit :

- être signée par l'artiste.
- être identifiée à l'aide d'une flèche, au revers ou en-dessous de la pièce, pour connaître le sens de l'œuvre.
- comprendre un prix de vente en dollars canadiens.
- inclure des fixations, l'encadrement, le support ou le socle et être prête à l'accrochage, l'installation ou la présentation.

4. Inscription :

• Remplir le formulaire d'inscription et y joindre un dossier de présentation (maximum 5 pages) incluant un court curriculum vitae, une démarche artistique, les principales expositions et quelques photos du travail réalisé jusqu'à maintenant.

• Présenter un maximum de deux œuvres bi-dimensionnelles et de deux œuvres tri-dimensionnelles

• Faire parvenir les œuvres à l'adresse indiquée sur le formulaire d'inscription.

5. Sélection des œuvres :

Les œuvres exposées dans le cadre de *l'Internationale d'art miniature* seront pré-sélectionnées par un comité. Un jury, composé de personnes reconnues dans le domaine des arts visuels et des métiers d'art, déterminera les œuvres gagnantes.

6. Bourses aux lauréats :

Le grand prix sera remis à un artiste dont la production respecte les règles de la miniature traditionnelle.



Irina Kouznetsova

L'ensemble des prix décernés reflètera la diversité des productions artistiques qui composent l'exposition.



Solange Royer



Vicent Picard

7. Commission sur les ventes :

Toutes les œuvres présentées dans le cadre de *l'Internationale d'art miniature* seront obligatoirement mises en vente.

La Corporation du Presbytère Saint-Nicolas ou *la Galerie Louise-Carrier* retiendra une commission de 30 % sur la vente des œuvres. Le prix de vente sera établi par l'artiste.

8. Droits d'auteur :

Droit non exclusif et non transférable.

L'artiste autorise la reproduction des œuvres à des fins actuelles de promotion de l'exposition uniquement, sans limite de territoire ni de temps.

9. Assurances :

l'Internationale d'art miniature, via la Ville de Lévis assume la couverture d'assurances pendant la période où les œuvres seront à l'intérieur des murs du Presbytère Saint-Nicolas et de la Galerie Louise-Carrier.

Les clauses de l'assurance couvrent les dommages découlant du feu, du vol et des bris survenus sur les lieux d'exposition, pour une valeur n'excédant pas le prix de vente des œuvres.

10. Retour des œuvres :

Les œuvres seront retournées par la poste aux artistes, au plus tard 30 jours après l'événement. Le retour s'effectuera dans le même emballage que celui utilisé pour l'envoi.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Nom :	
Prénom :	
Adresse :	
Ville :	
Province/État :	Pays :
Code postal :	
Courriel :	
Téléphone :	
Êtes-vous un artiste du Québec inscrit aux taxes ?	
Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
TPS: _____	
TVQ: _____	

A. ŒUVRE 1

Catégorie :
Deux dimensions <input type="checkbox"/> trois dimensions <input type="checkbox"/>
Titre de l'oeuvre :
Dimension (sans encadrement, en centimètres) :
Médium(s) utilisé(s) (technique(s)/support) :
Prix de vente en dollars canadiens incluant l'encadrement (sans taxes) : _____ \$

B. ŒUVRE 2

Catégorie :
Deux dimensions <input type="checkbox"/> trois dimensions <input type="checkbox"/>
Titre de l'oeuvre :
Dimension (sans encadrement, en centimètres) :
Médium(s) utilisé(s) (technique(s)/support) :
Prix de vente en dollars canadiens incluant l'encadrement (sans taxes) : _____ \$

L'artiste est responsable :

- De l'expédition de ses œuvres à la Corporation du Presbytère
- Des frais de dédouanage, s'il y a lieu
- De l'emballage : le retour s'effectuera dans le même emballage que celui utilisé pour l'envoi
- Frais d'administration et d'inscription
Québec: 40 \$
Canada et États-Unis: 50 \$
Autres pays: 80 \$
(Des frais de 20 \$ sont non remboursables que les œuvres soient retenues ou non)

Inclure avec l'envoi :

1. Le formulaire d'inscription
2. Les œuvres
3. Un dossier : voir point 4 des règlements
4. La fiche de consignation
5. Deux étiquettes de retour pré-adressées
6. Les frais en dollars canadien

Chèque ou mandat poste à l'ordre de
Corporation du Presbytère Saint-Nicolas

Visa ou Mastercard

numéro : _____

échéance : ____/____/____

*« Les dossiers incomplets seront retournés
et des frais de 20 \$ seront retenus ».*

Expédier au plus tard le 31 mars 2011 à :
Corporation du Presbytère Saint-Nicolas
1450, rue des Pionniers, Saint-Nicolas
Québec, Canada, G7A 4L6

Information : Gabrielle Charron 418 831-5257
psn@ville.levis.qc.ca
Claude Vallières 418 838-6001
cvallieres@ville.levis.qc.ca

Consignation
Internationale d'art miniature

Adresse postale : **Corporation du Presbytère Saint-Nicolas**
1450, rue des Pionniers
Saint-Nicolas, Québec, Canada, G7A 4L6

Artiste :

Adresse :

	Titre	Dimensions	Médium(s) sur support	Prix de vente (encadrement inclus)
1 ^{ere} oeuvre				
2 ^e oeuvre				

Les œuvres ci-haut mentionnées pourront être exposées et pourront être mises en vente à l'exposition « Internationale d'art miniature » du 12 juin au 4 septembre 2011.

L'Internationale d'art miniature retiendra une commission de 30% sur la vente des œuvres. Les chèques pour les bourses, la vente d'œuvres et/ou les œuvres seront envoyés à l'artiste au plus tard 30 jours après la fin de l'exposition.

L'Internationale d'art miniature via la Ville de Lévis assume la couverture d'assurances pendant la période où les œuvres seront à l'intérieur des murs du Presbytère Saint-Nicolas et de la Galerie Louise-Carrier. Les clauses de l'assurance couvrent les dommages découlant du feu, du vol et des bris survenus sur les lieux d'exposition, pour une valeur n'excédant pas le prix de vente des œuvres.

L'artiste autorise la reproduction (photos) des œuvres à des fins de promotion de l'exposition uniquement et non pour fin de vente.

Responsable : Gabrielle Charron

Date : _____

Signature de l'artiste : _____

S'il vous plaît, faire parvenir cette fiche de consignation avec l'envoi de votre inscription et vos œuvres.